



VACANCES AVRIL

Partenariat Cercottes – Chevilly : Les enfants Cercottois sont accueillis à l'ALSH de Chevilly



Date limite d'inscription le 31 mars 2023

	Nor	n du resp	onsab	ole légal : □N	<i>И.</i> □Мm	ie □Mel				:	
□⇒ Inc	diqu	ez-le ou le	s enfa	nt(s) à inscr	ATTACHED IN CO.						
NOM:				PRÉNO	M:			NÉ(E) LE _	/ /		
NOM:				PRÉNO	M:			NÉ(E) LE	/ /		
NOM:				PRÉNO	M:			NÉ(E) LE			
Adre	esse	complète:									
Télé	phor	ne:				Mail :					
HOCHRONS	illoca .iGAT	taire CAF : OIRE)		(7 chiffre			QF: (le QF de réest celui de	eférence pour l'ai e janvier 2023)			
/ez-vous re i non, mer	empli ci d'e	en remplir ur	ne par e	nfant. Imprimé	disponible	e en Mair u 17 au 2	ie et au bure: 21 avril 2023	anitaires ? oui [au de Cigales el	Grillons)	7	
		(0	Cochez le	s cases correspo	ndantes au 18	ux jours d'a	19	et indiquez les ho	21		
		Heure d'arrivée		h	h		h	h	h		
nimum		Journée									
10		Heure de départ		h	h		h	h	h		
ants est cessaire		Semaine du 24 au 28 avril 2023									
ir		(Cochez les cases correspondantes aux jours d'accueils choisis et indiquez les horaires)									
iverture				24	25		26	27	28		
centre.		Heure d'arrivée		h	h.		h	h	h		
		Journée					<u> </u>	h	h		
		Heure de départhh.					h	h			
	LE PAIEMENT EST OBLIGATOIRE A L'INSCRIPTION										
	Tarif Nbr		e de jours Nbre d'ent		d'enfant	Montant du paiement à joindre					
Par carte	hanc	aire									
Suite aux n	ouve		ntations 2.15.15	en vigueur si v	ous souh	aitez faire	un paiement	par carte bancai	ire merci	C	
Par chèqu A l'ordre de précisez au c	Cigal	es et Grillons votre chèque l	e nom et	prénom de l'enfan	t)		nèques vacan	ces ANCV apier uniquemen	t é	ancv	
				Le			Signature				

Tél: 02.38.42.15.15

n d e n p l'

^{*} Cette action est soutenue financièrement par la Caisse d'Allocation Familiale du Loiret



ACANCES AVR

Fonctionnement de l'ALSH des petites vacances



▶ Qui peut en bénéficier :

Les enfants âgés de 3 à 12 ans demeurant sur la commune de Cercottes.

Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, leur inscription en ALSH est possible sur présentation d'un certificat de scolarité. Pour les personnes ne résidant pas sur la commune, merci de vous adresser directement à l'association Cigales et Grillons.

► Lieux:



Horaire des garderies

A l'accueil de loisirs * le matin : de 7h30 à 9h00 * le soir : de 17h00 à 18h30



Accueil de Loisirs

8 rue du Stade 45520 CHEVILLY Tél: 02.38.80.11.14



N'hésitez pas à nous contacter pour toute question

Le 31 mars: Date limite d'inscription

► Jours et Horaires d'accueil :

L'accueil de Loisirs est ouvert chaque jour des vacances scolaires (sauf jour férié).

De 09h00 à 17h00 avec une possibilité d'accueil et de départ échelonné de 07h30 à 09h00 et de 17h00 à 18h30.

► Restauration:

Le déjeuner est inclus et un goûter sera distribué aux enfants en fin d'après-midi.

Conditions d'inscription et modalité de règlement :

- * Les inscriptions peuvent se faire aux bureaux de Cigales et Grillons (sur place ou par courrier) ou au centre de loisirs de Chevilly.
- * La date limite d'inscription est fixée au 31 mars 2023. Toute inscription arrivant après cette date sera acceptée sous réserve de la capacité d'accueil et d'encadrement. Une fois effectuées les inscriptions ne pourront plus être modifiées.
- * Des fiches de renseignements sanitaires sont fournies par Cigales et Grillons avec les dossiers d'inscription, elles sont à redonner remplies et signées chaque début d'année scolaire.
 - * Les inscriptions se font à la journée (sauf jour férié). Elles doivent être communiquées avant la date limite d'inscription.

► Les tarifs : (le coût est déterminé selon votre QF)

TARIF 2023	Tarif journée Commune (habitants de Cercottes)			
Tranche 1 : de 0 à 260	5,65 €			
Tranche 2 : de 261 à 360	7,05 €			
Tranche 3: 361 à 460	8,55 €			
Tranche 4: 461 à 560	10,05 €			
Tranche 5 : 561 à 660	11,35 €			
Tranche 6 : 661 à 850	12,55 €			
Tranche 7: 851 à 1100	13,95 €			
Tranche 8: 1101 à 1350	17,15 €			
Tranche 9: 1351 à 1500	19,15 €			
Tranche 10: 1501 à 1650	20,15 €			
Tranche 11: 1651 à 1800	21,15 €			
Tranche 12: 1801 et +	22,15 €			
Tarif hors commune	30,10 €			



Prise en charge financière par la mairie de Cercottes à hauteur de 5 jours par enfant. Au-delà, le tarif hors commune sera appliqué.

En cas de non présentation du justificatif QF 2023 le tarif appliqué sera le tarif maximum. (QF de référence est celui de Janvier 2023)

▶ Paiement :

Les paiements sont à JOINDRE au moment de l'inscription et à remettre, aux bureaux de l'association Cigales et Grillons. Toute inscription incomplète ne sera pas prise en compte.

► Mode de règlement possible et facilité de paiement :

Par chèques

(à l'ordre de Cigales et Grillons + préciser au dos de votre chèque nom et prénom de l'enfant)

Par carte bancaire (nous contacter)

Par chèques vacances ANCV ou tickets CESU papier uniquement

► Annulation :

- * Pour raisons médicales : les journées d'absence donneront droit à un avoir selon les conditions cumulatives suivantes : Absence sur la journée complète +
 - présentation d'un certificat médical sous 8 jours indiquant l'incapacité de l'enfant à fréquenter l'accueil de loisirs Pour autres raisons : la somme versée sera conservée.
- * En cas d'annulation due à des évènements à caractère exceptionnels (grève, attentats, conditions climatiques, interdiction d'ouverture), l'association Cigales et Grillons se réserve le droit de retenir une somme forfaitaire par enfant.

Tél: 02.38.42.15.15